

PPRN des bas-champs du sud de Baie de Somme

Démarche d'élaboration du PPRN

DDTM 80 – Bureau de la prévention des risques

15/09/2015



Introduction

- Objectifs du PPRN
- Aléas, Enjeux et Risques
- Procédure d'élaboration du PPRN
- PPRN des bas-champs
- Aléa submersion marine
- Aléa recul du trait de côte
- Calendrier de la procédure d'élaboration

Objectif du PPRN

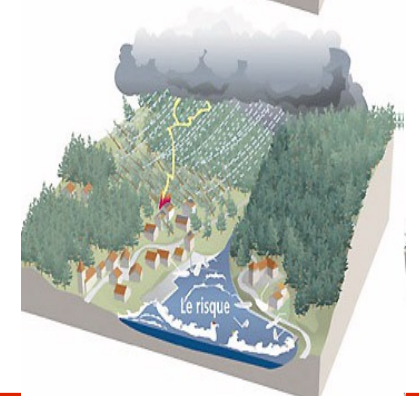
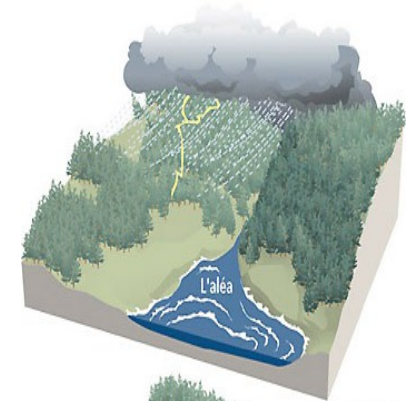
Réduire la vulnérabilité des personnes,
des biens et des activités existants
dans les zones soumises à un aléa

Définir les règles et conditions
d'implantation dans ces zones

Maîtriser l'urbanisation

Aléas, Enjeux et Risques

- Les aléas sont les phénomènes naturels potentiellement dangereux
- Les enjeux sont les personnes, biens et activités, éléments du patrimoine culturel ou environnemental, menacés par un aléa
- Les risques sont définis par le croisement entre aléas et enjeux



Aléas

- **Aléa de submersion marine** : niveau marin de référence 7,5m NGF
 - Circulaire du 30 avril 2002 :
« en effet, les zones endiguées sont des zones soumises à un risque de submersion marine ou d'inondation où le risque de ruptures brutales ou de submersion des digues, avec des conséquences catastrophiques, demeure, quel que soit le degré de protection théorique de ces digues. »
- **Aléa recul du trait de côte** : estimation à 100 ans

Procédure d'élaboration du PPRN

Prescription du PPR par arrêté préfectoral

Recensement des données historiques et cartographie des phénomènes naturels

Définition de l'événement de référence et cartographie de l'aléa

Inventaire et cartographie des enjeux des communes

Croisement des aléas et des enjeux et définition du zonage réglementaire

Rédaction du règlement et de la note de présentation

Concertation avec les acteurs institutionnels

Après clôture de la concertation



Procédure d'approbation

Consultation des communes et des personnes publiques associées

Durée : 2 mois

Enquête publique

Durée : 1 mois

Rapport du commissaire enquêteur

Durée : 1 mois

Approbation du PPR par arrêté préfectoral

PPRN des bas-champs : historique (1)

- Été 2011 : enquête publique

- Avis du commissaire enquêteur rendu le 25 octobre 2011 :

« ..je donne un avis favorable assorti de conditions suspensives (ou réserves)

- Procéder à des analyses et des études complémentaires
 - Réviser le règlement
 - Ces deux points en concertation avec les mairies, les associations, toutes les compétences que les maires auront identifiées localement

j'ajoute une recommandation : utiliser la « mine » d'informations »

- Mise en place du groupe de travail (services de l'Etat, communes, associations locales) : réunions fin 2011 début 2012
 - Reprise de l'étude par CREOCEAN

PPRN des bas-champs : historique (2)

- Reprise de l'étude des aléas
 - Actualisation des modélisations par les données LIDAR précisions sur le modèle numérique de terrain
 - Surélévations du niveau d'eau et justification plus poussée d'un niveau à 7,5m NGF
 - Éléments relatifs à l'absorption,
 - Prise en compte du rapport SOGREAH (hypothèses de brèches)
 - Reprise des éléments liés à l'aléa érosion
 - Détermination de l'évolution du trait de côte
- Mise à jour des enjeux (essentiellement surfaciques, zones naturelles et urbaines) après consultation des communes
- Modification du zonage réglementaire et du règlement associé

Calendrier de la procédure d'élaboration

